



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

POS : projet de POS arrêté

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Centre d'Etudes Urbaines

POS : projet de POS arrêté

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 17 mars 1995, le Conseil Municipal a décidé la mise en révision du POS sur le territoire communal, approuvé le 3 juillet 1990.

L'arrêté de mise en oeuvre de la procédure de cette révision, en date du 9 février 1996, détermine les modalités d'associations des services de l'Etat, des personnes publiques autres que l'Etat, les communes limitrophes et Etablissements publics de coopération intercommunale consultés.

L'élaboration de la révision a été réalisée sous la conduite des services municipaux en association avec les services de l'Etat et les différents organismes figurant dans l'arrêté de mise en oeuvre.

Dans le cadre de cette révision, une concertation avec la population, les associations, a été organisée concernant l'ouverture à l'urbanisation de zones d'urbanisation future. Les modalités et les objectifs de cette concertation ont été définis par délibération du 17 janvier 1997.

Après les réunions publiques et permanences de quartier qui se sont tenues sur le sujet, et les remarques recueillies, le bilan de cette concertation a été dressé et approuvé lors de notre séance du 9 mai 97.

A ce jour, le projet de révision du plan d'occupation des sols et notamment le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement, et les annexes sont achevés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de POS arrêté, composé du rapport de présentation, de documents graphiques, du règlement et des annexes.

Ce projet sera communiqué pour avis, conformément à l'article R 123-9 du code de l'urbanisme à l'ensemble des personnes publiques associées, ainsi qu'aux communes limitrophes et EPCI, désignés dans l'arrêté de mise en oeuvre. Puis se déroulera l'enquête publique enfin l'approbation définitive.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)